

Orsay, le 10 janvier 2020

## **Fiche de poste Directeur Adjoint (H/F) Développement Durable**

**Direction de l'Aménagement et du Développement Durables**

### **1. Le cadre**

#### **1.1 Le projet de cluster Paris-Saclay**

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay et de l'institut Polytechnique de Paris ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale - défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

#### **1.2 L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre de ce projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay : A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (Direction de l'Aménagement et du Développement Durables), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (Quartiers de Moulon, Corbeville et de l'Ecole Polytechnique) de l'ordre de 2,2 millions de m<sup>2</sup>, parmi les plus importantes en Europe et dans les Yvelines sur les secteurs de Versailles Satory, de la future gare de Guyancourt - Saint Quentin Est et de Freyssinet Trappes-Montigny.

Le développement du Cluster s'inscrit dans une démarche de développement durable équilibrée entre d'une part la protection et la valorisation des activités agricoles et d'autre part des développements urbains dans des quartiers desservis par la future ligne 18 du Grand Paris-Express.

Le développement du pôle scientifique et technologique s'opère également par le développement et l'animation des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (Direction de l'Innovation et du Développement Economique).

L'EPA Paris Saclay est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures).

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

### **1.3 Direction de l'Aménagement et du Développement Durables**

La direction de l'aménagement et du Développement Durables animée par le Directeur général adjoint et est organisée de la manière suivante :

1. Une Direction de l'Aménagement regroupant :
  - Une direction de projets « Yvelines », qui développe des opérations d'aménagement dans le cadre d'une stratégie territoriale élaborée en liaison avec les collectivités locales sur les secteurs de Satory, Trappes et Guyancourt ;
  - Une direction de projets « Quartier de l'Ecole polytechnique / Corbeville », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole polytechnique et du futur quartier Corbeville,
  - Une direction de projets « Quartier Moulon / Campus Vallée/Christ de Saclay », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole Centrale-Supélec et du projet urbain Campus Vallée ainsi que les développements autour du site du CEA à Saclay,
  - Un pôle de missions transversales (Foncier, Données numériques SIG, études).
2. Une direction technique/travaux, qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des espaces publics ;
3. **Une direction du développement durable** en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, elle pilote les études/ actions transversales sur les nouveaux services, la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

## **2. Le poste**

Au sein de la direction de l'aménagement et du développement durables et en lien avec les autres directions, le/la Directeur Adjoint Développement Durable, appuie et supplée en tant que de besoin, la directrice du développement durable pour le management de l'équipe, la conduite des projets et l'atteinte des résultats qui relèvent de sa compétence.

L'établissement a, dès l'origine, fixé une grande ambition en termes de développement durable que ce soit en termes de développement de nouveau quartier durable au sein des communes concernées ainsi que dans une logique territoriale plus large avec l'animation de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière. A ce titre l'EPA Paris-Saclay a formalisé une stratégie éco-territoire pour les orientations durables des développements urbains ainsi qu'une charte de la ZPNAF.

La direction générale a décidé d'actualiser et d'élargir les champs de son ambition en termes de Développement Durable en lançant une réflexion en lien avec les partenaires locaux en vue de la finalisation d'une démarche RSE au niveau de l'établissement.

Dans ce cadre, la Direction du Développement Durable assure plusieurs missions

- Porter et piloter pour le compte de la DG la dynamique RSE de l'établissement en lien avec ses partenaires sur le territoire, en veillant à la dimension d'exemplarité et d'innovation que se doit de porter un établissement public d'Etat.
- Accompagner les équipes de la Direction de l'Aménagement dans toutes ses réflexions et fixations d'objectifs ambitieux, ainsi que les procédures liées aux aspects environnementales, énergétiques, eau, biodiversité, mobilité, ... des projets. Dans ce cadre la direction du développement durable élabore des prescriptions environnementales (matériaux, énergie, certifications, etc.) pour notamment les projets de bâtiments construits dans les ZAC.
- Porter à l'échelle du grand territoire des visions partagées d'un territoire durable, notamment pour les enjeux environnementaux, de biodiversité, de mobilité, d'agriculture, de gestion des eaux, ....
- Enfin, la direction du développement durable s'assure de l'adéquation du projet avec les politiques environnementales de l'Etat et des collectivités territoriales, et réciproquement, de la prise en compte par ces institutions des enjeux du projet Paris-Saclay.

A ces titres, elle entretient des échanges réguliers avec notamment :

- o La DGALN ;
- o La préfecture de Région, la DRIEA, la DRIEE, la DRIAIF ;
- o Les préfectures de l'Essonne et des Yvelines, les DDT ;
- o Les services du Conseil régional ; l'AEV ;
- o La SAFER, l'ONF, l'AE Seine-Normandie, l'ADEME ;
- o Les conseils départementaux, les CAUE ;
- o Les commissions locales de l'eau, le Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse ;
- o Les 3 EPCI du territoire de l'OIN.

Ainsi, le directeur (rice) adjoint (e) en lien avec la directrice du développement durable et en s'appuyant au sein de sa direction sur le directeur de projet « réseau échange chaud et froid », les chargés et chefs de projets thématiques (experts mobilité, énergie, agriculture et biodiversité), pilote ou participe au portage / suivi de projets et d'actions diverses notamment :

- Le pilotage de toutes les démarches liées à la RSE pour le compte de la Direction Générale de l'établissement.
- Le pilotage des études prospectives en matière notamment de ville durable et élabore la stratégie de Paris-Saclay en la matière, incluant une veille technologique.
- L'animation et le suivi du comité scientifique mis en place il y a deux ans.

- Le suivi des grandes opérations d'urbanisme en appui à la direction de l'aménagement : il (elle) conseille les directeurs de projets, il (elle) pilote des études thématiques, il (elle) participe autant que possible aux réunions de suivi des projets d'aménagement. Avec son équipe, il (elle) pilote l'évaluation environnementale des plans et programmes, il (elle) assiste la direction de l'aménagement dans le pilotage des études environnementales liées aux opérations.
- le pilotage de la conception de projets innovants, démonstrateurs de la ville durable, qui regroupent : des projets d'infrastructures innovantes, des ilots urbains exemplaires (dans lesquels la prise en compte des enjeux de la ville durable est la plus large possible), des actions de type « Smart City ».
- L'accompagnement de la démarche « Move in Saclay » avec les acteurs du territoire (collectivités, industriels, etc...) et notamment les déploiements de services de mobilité à l'initiative de l'EPA Paris-Saclay (réseau de bornes de recharge électrique et de services de mobilité partagés sur le campus, service de stationnement intelligent et mutualisé, ...)
- Le pilotage de services énergétiques comme le réseau d'échanges de chaleur et de froid déployé sur l'ensemble du campus urbain et alimenté notamment par une géothermie dans la nappe de l'Albien, première brique d'un smart grid énergétique global. Les réflexions sur le développement d'unité de méthanisation à l'échelle du grand territoire.

### **3. Le profil du candidat**

#### **Profil et expériences**

Profil technique ou avec une appétence pour le développement durable dans son acception large mais aussi les aspects techniques, niveau Bac+5

Cadre supérieur ayant exercé des fonctions d'encadrement et une expérience professionnelle dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement.

Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales et de l'Etat

#### **Connaissances et compétences requises**

- Forte aptitude à l'encadrement et à la prise de décision
- Bonnes qualités relationnelles
- Forte capacité d'analyse et de priorisation des enjeux
- Sensibilité pour l'aménagement et l'action publique
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la ville durable
- Une formation de haut niveau (grandes écoles d'ingénieurs ou cursus universitaire remarquable)
- Connaissance des enjeux environnementaux et de la réglementation

### **4. Contact**

**EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines**

[rh@oin-paris-saclay.fr](mailto:rh@oin-paris-saclay.fr)